

# **PRESSE - INFORMATION**

## **DÉLÉGATION SOCIALISTE FRANÇAISE**

Strasbourg, le 22 février 2005

### **Communiqué de presse**

#### **Indignation : Nouveau rejet du mandat d'arrêt européen par le Parlement Italien**

Le Parlement italien a rejeté une nouvelle fois le mandat d'arrêt européen. L'Italie est le dernier Etat membre de l'Union européenne à ne pas avoir adopté cette décision.

"Il est tout a fait choquant que le mandat d'arrêt européen, outil clé de la lutte européenne contre le terrorisme et la criminalité organisée, soit ainsi bloqué alors que nous travaillons pour le renforcement de la coopération opérationnelle en Europe", proteste Martine Roure, coordinatrice socialiste de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures.

L'Italie montre une fois de plus le problème particulier posé par la transposition des décisions relevant de la justice et des affaires intérieures européennes, alors que la Commission européenne présente actuellement son programme législatif pour l'année 2005 devant le Parlement européen. Ce programme accorde notamment une importance particulière à la mise en oeuvre des décisions européennes.

Martine Roure se demande "que fait Franco Frattini afin d'inviter l'Italie à adopter un des mécanismes les plus importants dépendants de son portefeuille".